

Temps partiel annualisé **Année scolaire 2026-2027**

Dates de la période travaillée	Nombre de jours	Quotité de temps travaillé
Du 1er septembre 2026 au 31 janvier 2027 inclus	110	50 %
Du 1er septembre 2026 au 20 février 2027 inclus (début des vacances d'hiver)	128	58.44 %
Du 1er septembre 2027 au 17 avril 2027 inclus (début des vacances de printemps)	165	65.34 %
Du 01 février 2027 au 03 juillet 2027 inclus (début des vacances d'été)	109	50 %
Du 04 janvier 2027 au 03 juillet 2027 inclus (début des vacances d'été)	133	61.01 %
Du 02 novembre 2026 au 03 juillet 2027 inclus (début des vacances d'été)	177	81.19 %